



Présents : Evelyn Murray, William Ackroyd, François Almeida, Séverine Blanc, Frédéric Bonnel, Jacques Costes, Jacques de Combret, Françoise Deroo, Agnes et Luc Dando, René Gibert, Yannick Goutoule, Jane Ivoire, Germain Jolibert, Thérèse et Steeve Lyle, Severine Niçoise, Pascale Revolte, André Rouch, Corinne et Georges Samora, Pascale Sans, Robert Stoter, Marine Thaysee, Mohammed Tiouk, Geert et Godelieve Vanwonterghem,

I - Rapport Moral

a) Suivi des porteurs de projet

15 dossiers en cours en 2009 et encore suivis en 2010

17 porteurs de projets reçus en 2010 et

16 dossiers encore en cours début 2011.

Sur les 32 porteurs de projets, 5 étaient domiciliés sur le Séronais

12 ont visité le Séronais pour repérer la région.

2 porteurs de projet se sont installés en Couserans pour mener à bien leurs recherches de foncier et d'immobilier.

- 2 installations en 2010 : une scierie et une maison d'hôtes.

Secteur d'activité des projets :

Agricole (9 projets agricoles dont 2 avec un aspect touristique

- artisanat et artistique (6 projets)
- commerce et services (10 projets)
- touristique (7projets dont un avec un aspect artistique)

55 projets se sont installés entre 1998 et 2009 :

- 37 sont toujours en activité
- 12 se sont arrêtés définitivement,
- 6 se sont délocalisés
- 4 étaient propriétaires et ont déménagés tout en restant dans le coin avec des

nouveaux projets.

Les projets restants sont dans les domaines :

- agricole (14),
- artisanat et artistique (1)
- commerce et service (19)
- touristique (3)

Nous constatons que les projets seulement touristiques sont les plus difficiles à établir, et donnent seulement un revenu complémentaire

La moyenne d'installations chaque année est d'environ trois depuis 1998 et pour 2010 le total est 2. Les chiffres sont bas pour tirer des conclusions, mais nous continuons l'aide à l'installation des projets, même si le nombre diminue.

En 2010, 18 des porteurs de projets cherchaient du foncier, les autres cherchaient des informations. Les réponses à notre questionnaire nous ont confirmé que la tâche la plus importante pour ESPACE est de donner l'information, de mettre les porteurs de projets en relation avec des autres acteurs du coin pour établir des contacts. Cette tâche comprend la coordination d'information sur le foncier, les propriétés à vendre ou à louer.

b) La mission d'insertion

1. ESPACE a conventionné avec le Conseil Général depuis 2004 afin de mettre en place les actions d'insertion. Pour mieux travailler sous cette convention le conseil d'administration a doté une commission d'insertion socio-économique, composée de Thérèse Lyle, Denis Mialhe et William Ackroyd.
2. La dernière convention a été signée en 2008 pour les années 2008 à 2011. Au début de 2010 le Conseil Général nous a informé que la convention ferait l'objet d'un appel d'offre pendant l'été de 2010. Mais nous n'avons reçu l'appel d'offre que à la fin de novembre avec une date de réponse au 24 décembre. Avec beaucoup de travail de la part de notre salariée chargée de la mission, Séverine Niçoise, aidée par Pascale Sans et les membres de notre commission, ESPACE a préparé un dossier, qui a été accepté en mars pour débuter au 1er avril.

La nouvelle convention dure jusqu'au 31 décembre 2011 mais elle est renouvelable jusqu'en décembre 2014.

3. Début 2010 il y avait 57 dossiers ouverts pour les foyers en accompagnement. Un foyer peut être constitué de plus d'une personne. 23 personnes ont été intégrées pendant l'année et 28 sont sorties. A la fin de l'année, il restait 52 personnes en accompagnement.

L'ancienne convention, comme la nouvelle convention met une limite à 50 accompagnements. ESPACE a accompagné 80 foyers pendant 2010 ce qui est 30 de plus que la limite.

4. 58% des bénéficiaires sont accompagnés par ESPACE depuis plus d'un an et un calcul approximatif suggère que la durée moyenne pour un dossier est de plus d'un an. 5
5. Nous avons réussi à être payé pour les heures supplémentaires pour l'excès des dossiers, mais ça ne peut pas continuer pendant 2011. Donc nous travaillons pour réduire le nombre des dossiers, mais il reste une forte demande pour ce service dans le coin.
6. Le type de public accompagné :
 - plus femme que homme,
 - la majorité ont entre 26 et 45 ans. Ils sont diplômés et 68% des bénéficiaires possèdent le bac ou plus. Les hommes ont un niveau un peu plus élevé que les

femmes.

- La clôture du portefeuille 2010 fait état de 28 sorties.
 - 16 (soit 57%) évolutions de situation – par exemple déménagement hors Séronais mais en 09, problématiques santé/sociale
 - 7 (25%) reprise d'une activité génératrice de ressources suffisantes permettant un glissement vers le RSA activé : ils ne sont plus rémunérés par le département mais par l'État. Les activités sont diverses, 3 artisanats, 1 prestation de services dans les espaces verts, 1 artistique et 2 salariés dans des collectivités.
 - 5 (18%) représentent des sorties réelles : pour 3 la situation économique du foyer s'améliore, 1 a renoncé à ses droits et un a déménagé hors du département.

Depuis le second semestre 2010, ESPACE s'est engagé dans l'accompagnement spécifique des travailleurs indépendants. Cet accompagnement est réalisé avec le concours de partenaires et prestataires du Conseil Général (pour bon nombre déjà partenaires d'ESPACE) et court sur une période de deux ans maximum. 15 bénéficiaires se sont engagés dans l'accompagnement spécifique

Les évènements de l'année 2010

1. André Rouch, Pascale Sans et William Ackroyd ont participé à la Troisième Université Européenne à Clermont-Ferrand. William a été invité à une table ronde sur le thème « L'Europe est-elle une terre d'accueil? ». Les trois jours se sont bien passés avec des discours sur l'économie, la mondialisation et les mouvements de populations éclairés par des intervenants de Laponie et du Canada.
2. Nous avons présenté ESPACE, son histoire et son travail dans la ferme d'Icard aux participants de l'université d'été (Foix).
3. Projet d'atelier d'insertion :
 - (a) pendant 2010 un porteur d'un projet avec l'aide de Séverine Niçoise a proposé ce projet pour un atelier d'insertion. A la fin le porteur de projet a décidé d'abandonner, mais Séverine avec Thérèse Lyle, Denis Miaihle et William ont travaillé beaucoup dans le développement du projet et ils pensent que cette expérience peut être ré-utilisée si il y a un autre projet.
 - (b) Cette étude concernait la création d'un atelier d'insertion qui serait réservé prioritairement aux femmes en parcours d'insertion.
 - (c) **Les objectifs** à atteindre étaient de trois ordres :
 - i. proposer une situation de travail réelle tenant compte des spécificités du public,
 - ii. travailler sur un support innovant,
 - iii. valoriser les compétences artistiques.
 - (d) **Le financement** d'un chantier d'insertion est assuré à 70 % par le conseil général. Les 30 % restant sont de l'autofinancement. Pour s'équilibrer, la structure devrait donc commercialiser ses productions.
 - (e) Le conseil général soutien l'étude de faisabilité de ce chantier d'insertion sur le territoire Séronais.
 - (f) Bien qu'il soit arrêté, l'étude a été profitable.

Projets pour 2011

- 1. Continuer à accueillir les porteurs de projets**
- 2. Poursuivre la mission d'insertion**
- 3. Projet d'inventaire d'activité avec le PNR**
 1. Le répertoire des entreprises et associations du Séronais a été réalisé en 2004 et une mise à jour est en cours d'étude. Le PNR est en cours de réalisation d'un audit des activités dans le parc. Il nous propose de travailler ensemble sur ces actions.

2. Claire Wamejo, étudiante en licence professionnel entreprise et développement local, nous accompagne dans cette mise à jour des activités. Elle a commencé le 2 mars pour 2 semaines. Elle a déjà bien travaillé sur la base de données. Elle reviendra au mois de mai pour 12 semaines consécutives.
3. Cet audit des entreprises dans le Seronais nous donnerait la possibilité de rechercher de nouveaux parrains et adhérents pour ESPACE.
4. Dans le cadre de notre partenariat avec le PNR sur ce dossier, Claire sera accompagnée par Séverine Blanc du PNR et les étudiants du Master 2 développement des territoires ruraux qui étudient une méthodologie de recueil et de mise à jour des données des activités économiques.
4. **Développer le soutien des entreprises déjà installées**
5. **Travailler avec les autres associations** du coin pour améliorer les problématiques des petites associations (soutien des bénévoles).

II - Rapport Financier

Compte de résultat

PRODUITS D EXPLOITATION		
	PRDUCTION VENDUE	22 528
	SUBVENTION	15 321
	AUTRES PRODUITS	2 593
TOTAL		40 442
CHARGES D EXPLOITATION		
	ACHATS	188
	REMUNERATION PERSONNEL	25 967
	CHARGES SOCIALES	3 452
	AUTRES CHARGES	7 646
TOTAL		37 253
RESULTAT D EXPLOITATION		40 442
RESULTAT COURANT		3 189

Prévisionnel 2011

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats matières et fournitures	700	Vente produits	120
Location assurance	1 900	Convention Conseil Général	22 500
Déplacements frais postaux ...	4 350	Subvention Communauté Communes	13 283 1 000
Charges personnel	30 953	Subvention ZRR	1 000
Total charges	37 903	Total recettes	37 903

III - Renouveau de 3 administrateurs

François Almeida, Urielle Benard et Denis Miaillhe arrivent en fin de mandat. Urielle Benard et Denis Miaillhe ne souhaitent pas se représenter. Germain Jolibert et Pascale Révolte sont candidats. Après un vote, François Almeida, Germain Jolibert et Pascale Révolte sont élus pour trois ans au sein du conseil d'administration.

En conclusion, nous avons besoin de soutien (bénévoles, gens du Séronais) afin d'accompagner :

- les porteurs de projets
- la mission d'insertion

William a remercié les membres du bureau et du conseil d'administration et les salariés – Séverine et Pascale – pour leur travail et leur soutien.

SÉVERINE BLANC, chargée de mission au PNR, nous a présenté la marque Parc et l'inventaire des activités.

LA MARQUE PARC

Qu'est-ce que c'est ?

3 types de marquage :

- La marque « **accueil** » pour tous les types de prestations touristiques (hébergement, itinérance)
- La marque « **produits** » pour les produits agricoles locaux
- La marque « **savoir-faire** » pour les savoir-faire emblématiques du Parc. Ce sont des produits faits dans le Parc, qui sont représentatifs mais dont les matières premières ne sont pas issues nécessairement du Parc (croustades ou les sabots de Bethmale)

Comment ça marche ?

Il faut élaborer un cahier des charges que l'on nomme CHARTE avec les prestataires demandeurs (quand c'est possible). Si ces derniers sont trop nombreux, on travaille directement avec les « têtes de réseaux ». (Ex : pour les hébergements : GDF, Clévacances,...)

Cette charte est annexée à une convention d'utilisation qui est signée pour 3 ans.

Cette charte définit les engagements du prestataire en lien avec les 3 valeurs du Parc :

- **Dimension humaine** (travail fait à la main, sensibilisation du public aux problématiques environnementales, développement de l'aspect social)
- **Lien au territoire** (produits dans le Parc, valorisation des produits locaux de toutes sortes)
- **Respect de l'environnement** (entrer dans une démarche de progrès améliorant sa démarche environnementale)

Qui contacter ?

Julien Viaud pour la marque produit et savoir-faire et Séverine Blanc pour la marque accueil.

Qui peut en bénéficier ?

Des producteurs locaux, des artisans (vanniers, sabotiers, ...), des hébergeurs touristiques labélisés, des accompagnateurs en milieu naturel (AMM,...)

S'adresser au Parc.

On envisage l'ouverture de la démarche de marquage à partir de plusieurs demandes effectives

Quel est le territoire concerné ?

Tous les prestataires qui sont situés sur le Parc en règle générale.

Il peut y avoir un système dérogatoire dans certains cas avec accord de la fédération des Parc (ex : AMM)

Combien ça coûte ?

Le prix est variable et peut être de 30 € pour 3 ans, de 30€ par an ou plus notamment pour les hébergements touristiques. C'est un tarif convenu entre les prestataires et le Parc en fonction des frais engagés par le Parc pour la communication notamment.

Pourquoi entrer dans une démarche de marquage ?

Rentrer dans une démarche de progrès et améliorer son activité.

- Être accompagné dans une démarche durable.
- Bénéficier d'une plus value liée à l'image du Parc
- Bénéficier de la mise en réseau (des acteurs du PNR) et des formations du Parc

L'INVENTAIRE DES ACTIVITES

- Partenariat annuel reconductible avec les étudiants en Master II développement local et transfrontalier de la montagne.
- 2010/2011 : élaboration de la méthodologie
- Travail sur un échantillon test de la méthode : 20 communes, 1 par EPCI et 1 EPCI en totalité

En parallèle ESPACE a recruté une stagiaire (Claire Wamejo).

Sa mission est de travailler sur l'inventaire des activités dans le Séronais.

Le but : travailler avec la méthodologie élaborée par les étudiants et l'améliorer.

Au final, des données à jour sur le Séronais

Après un travail approfondi sur le fichier Sirene, Claire a dressé une première base de données très complète. Base, avec laquelle elle ira réaliser l'inventaire de terrain.

En mai, Claire va se rendre dans chaque commune du Séronais, prendre rendez-vous avec le Maire, la secrétaire de mairie, le délégué du Parc ainsi que toutes autres personnes ressources conseillées directement par la mairie. Elle vérifiera les données et les complétera. Quand cela s'avèrera nécessaire, elle se rendra

Film « reportage »

Nous tenons à remercier Jacques de Combret, 1^{er} président d'Espace et initiateur de cette association avec Jean-Luc Charpignon, Denis Mialhe et Denis Vidal en 1998.

Jacques de Combret, qui avait réalisé un film sur 8 entrepreneurs installés en Séronais en 2001, a continué son tournage avec 3 d'entre eux dont Agnes et Luc Dando (ingénierie en machine spéciale), Valérie et Paul Megret (apiculteurs) et Corinne et Georges Samora (chambre d'hôtes /conserverie de canard). Ce nouveau film présente ces entrepreneurs et leur évolution sur le Séronais en 10 ans. Il envisage de l'améliorer afin de présenter différents thèmes transversaux ; l'éducation des enfants des porteurs de projets, les différentes commercialisations selon l'activité, ...)

Jacques émet des idées de communication intéressantes avec ce film ; le présenter à une société de reclassement de salarié, le mettre en ligne dans le site internet de la communauté de communes.